

Compte-rendu de la séance du 2 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 2 octobre à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation et la présidence de Monsieur BERRARD Philippe, Maire.

Etaient présent-e-s Mesdames Claire CHASTAN, Patricia VIOLET, Samira Bermond, Frédérique Lecointe, Pauline Richon, Messieurs David BERNARD, Pascal KEINBORG et Philippe PATRY.

Etaient absent-e-s excusé-e-s : Monsieur Christian Delebarre qui avait donné procuration à Madame Claire CHASTAN, Monsieur Timothée GAILLARD.

Secrétaire de séance : Madame Patricia VIOLET

Ajout de points à l'ordre du jour

Le Maire propose que soient ajoutés à l'ordre du jour les points suivants :

- Travaux de déploiement de la fibre optique : protocole d'accord pour remboursement de dégâts par ADN
- Location saisonnière de la Salle des Fêtes
- Travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la Salle des Fêtes : demande de subvention au Département

Retrait d'un point à l'ordre du jour :

Le projet DFCL de Vesc devant faire l'objet d'une convention entre les communes non rédigée à ce jour, le conseil municipal accepte à l'unanimité le report de ce point à un prochain conseil municipal.

Approbation du compte-rendu de la séance du 4 septembre 2023

Le compte-rendu de la séance du 4 septembre est approuvé à l'unanimité des présents au conseil municipal du 4 septembre.

Renouvellement de la Commission de contrôle des listes électorales

Le Maire rappelle que la commission de révision des listes électorales doit être renouvelée tous les 3 ans. Il est proposé les 3 commissaires suivants :

- Pascal Keinborg, conseiller municipal
- Mireille Bouzignac, déléguée de l'administration
- Françoise Roux-Courbis, délégué du Président du tribunal judiciaire

Le conseil municipal valide à l'unanimité les 3 commissaires.

Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et Taxe Foncière : éligibilité à la décorrélation

Le Maire présente le décret du 25 août 2023 qui liste les communes éligibles à la taxe sur les logements vacants et la majoration de la taxe d'habitation sur les logements meublés non affectés à l'habitation principale.

La commune de Montjoux ne figurant dans la liste des communes éligibles, au même titre que Bourdeaux, Dieulefit, La Bégude-de-Mazenc, Comps, Dieulefit et Roche Saint Secret Béconne, il est proposé un vœu de protestation sur le modèle du vœu de la commune de Bourdeaux, ainsi qu'un courrier commun des communes précitées à la Première Ministre pour demander l'éligibilité.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition.

Location d'un four de réchauffage pour la cantine scolaire : participation financière de Vesc

Fournissant les repas pour la restauration scolaire de Vesc, et durant le congé maternité de l'agente communale, la commune de Montjoux a loué un four de réchauffage des repas livrés.

Il est convenu avec la commune de Vesc de partager les frais de location de ce four, s'élevant à 378€ TTC /mois, soit 189€/mois pour chacune des deux communes.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la participation financière de Vesc.

Travaux de déploiement de la fibre optique : protocole d'accord pour remboursement de dégâts par ADN

Le Maire rappelle que lors des travaux d'installation de poteaux destinés à recevoir la fibre optique, des dommages ont été causés sur le réseau d'eau potable communal.

Les réparations ont dû être faites en urgence et financées par la commune, pour un montant de xx

Ardèche Drôme Numérique a validé en bureau syndical le remboursement des frais engagés. Pour percevoir la somme par ADN, il est nécessaire de signer un protocole transactionnel avec le syndicat Mixte ADN.

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ce protocole.

Location saisonnière de la Salle des Fêtes

Une demande pour la mise à disposition de la Salle des Fêtes a été présentée par l'association de Dieulefit Gymnastique Volontaire pour des séances hebdomadaires, les mardis matins durant l'année scolaire 2023-2024.

Le Conseil Municipal décide de demander 150€ par an pour la mise à disposition de la salle une fois par semaine (le mardi matin).

Travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la Salle des Fêtes : demande de subvention au Département

Le Maire rappelle la nécessité de faire des travaux de rénovation dans la salle des fêtes suite à un dégât des eaux, notamment dans l'entrée, la cuisine et les sanitaires. Cette rénovation comprendra aussi l'électricité et la ventilation. Il explique qu'il convient également de poursuivre la mise en accessibilité de la salle en changeant la porte d'entrée et deux portes intérieures, ainsi qu'en créant une rampe d'accès.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 27 000 €.

Le Maire propose de solliciter l'aide financière du Département.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce projet de travaux et la demande de subvention au Département.

Informations et questions diverses

Virements de crédits 2 et 3

Le Maire expose le trop perçu de la taxe d'habitation suite à une réévaluation de l'Etat pour un montant de 250€, ainsi que le jeu d'écriture de 337€ pour une taxe d'aménagement non encore perçue.

Hommage à Léopold Mourier

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat, à l'occasion de la remise des médailles des meilleurs apprentis de France, a organisé un hommage à Léopold Mourier, bienfaiteurs des cuisiniers de France et de la commune de Montjoux, mercredi 13 septembre après-midi.

Etude santé du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Une étude santé en version numérique va bientôt être en ligne, et le Syndicat Mixte du SCoT demande aux communes de relayer l'information auprès des habitants. Des conseiller-ère-s regrettent l'usage exclusif d'internet, ne permettant pas à certaines personnes âgées et/ou déconnectées d'accéder à ce questionnaire.

Mise à jour du fichier des hébergeurs touristiques sur la commune

La Communauté des Communes sollicite les communes pour mettre à jour le fichier des hébergeurs touristiques et repérer les gîtes non déclarés (la déclaration est obligatoire en mairie) pour une meilleure perception de la taxe de séjour.

Avancement des travaux de fibre optique

Philippe Patry se rendra à la prochaine réunion ADN à Roche Saint Secret Béconne pour le point d'étape sur l'avancement du déploiement de la fibre optique.

Eau potable

Patricia Violet, Philippe Patry et l'agent communal ont nettoyé intégralement le captage de la Combe de Maret, avec un dosage complémentaire en javel, espérant que cela participera au retour à la conformité de l'eau potable.

Un rendez-vous avec le GAEC Barnaud a eu lieu lundi 25 septembre. Monsieur Barnaud et madame Callais s'engagent à réparer la vanne défectueuse près du captage et d'enlever définitivement le dépôt de fumier en bordure du cours d'eau bien en amont du captage.

30 ans de la crue du Lez

Jean-Paul Terrot, ancien conseiller municipal, organise une projection de films sur la crue du Lez du 30 septembre 1993, vendredi 6 octobre à la salle des fêtes.

Levée de la séance à 20h15.